Notice d'installation des centrales :

répondant au label :

Mise à l'heure de la centrale (*) :

La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL a été mise à l'heure en usine, permettant ainsi un fonctionnement immédiat en mode VIGIK sans aucun autre réglage nécessaire. L'heure et la date sont sauvegardées par la pile. ***Si vous enlevez ou remplacez la pile (centrale hors tension), l'heure et la date resteront néanmoins mémorisées pendant une semaine.***

Paramètres d'ouverture de la porte(*) :

La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL est fournie prête à piloter une porte équipée d'un bouton poussoir NO (Normalement Ouvert) et délivre un contact sec (relais RTC) pendant 5 secondes.

Services VIGIK préchargés (*) :

La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL est fournie avec les services VIGIK « La Poste Service Universel » (distribution du courrier par les facteurs), « La Poste Autres Services » (distribution de prospectus par les services de La Poste), « EDF-GDF » et « France Télécom » préchargés en mémoire. Par défaut, les agents porteurs de badges VIGIK de ces services ouvriront la porte pilotée par la centrale.

Contrôle d'accès résidant :

La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL peut fonctionner suivant différents modes de contrôles d'accès pour les résidants à l'aide des clés électroniques de la gamme HEXACT (voir notice d'utilisation en mode contrôle d'accès).

Normes CE :

La centrale est conforme à la directive **R&TTE 1999/5/CE**: norme de **sécurité électrique** appliquée **EN 60950**(2000), norme **CEM** appliquée **EN 301 489-3**(2000), norme **radio** appliquée **EN 300 220-3**(2000).

Standard VIGIK :

La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL est conforme au standard VIGIK édité par La Poste (VIGIK est une marque déposée de La Poste).

Câblage :

Les câbles utilisés pour le raccordement du lecteur et bouton poussoir doivent être installés conformément aux indications décrivant le niveau 2, environnement protégé, de la norme NF EN 61000-4-4.
Les câbles reliés à la centrale ne doivent pas être à proximité d'autres sources d'énergie (alimentation secteur par exemple).

Important :

Afin que la centrale soit installée conformément au standard VIGIK®, la distance entre la tête de lecture et la centrale doit être d'au moins 2 mètres (cf page 2).

Le non respect de cette distance minimum engage la responsabilité du revendeur et de l'installateur vis à vis de la Poste.

(*) : La centrale HEXACT PRO, UNIVERSAL peut être paramétrée à l'aide du terminal de programmation portatif de la gamme HEXACT (contactez votre revendeur pour plus d'informations).

CE

Raccordement de la centrale HEXACT PRO, HEXACT UNIVERSAL

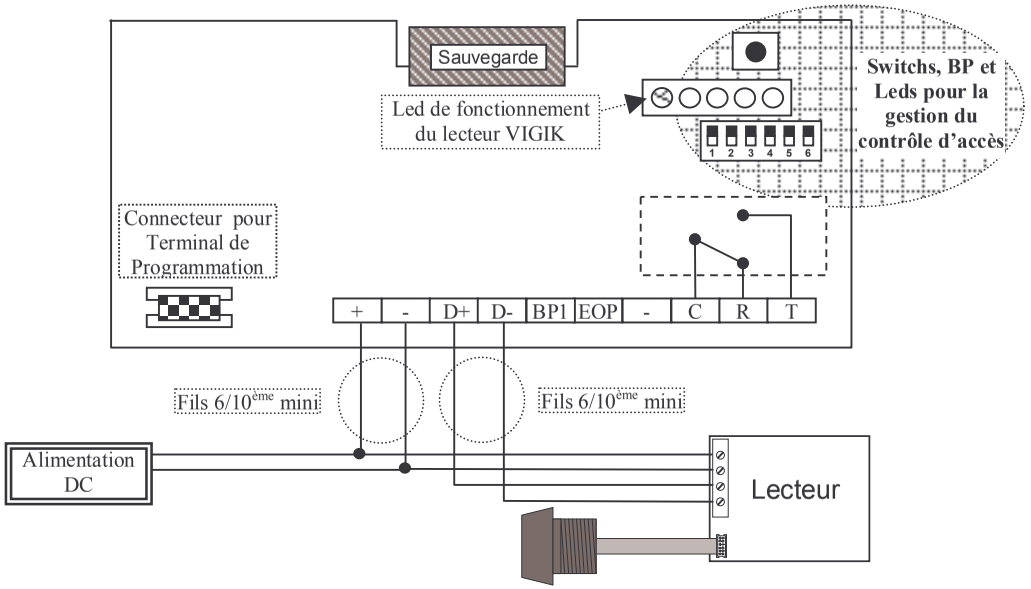

Caractéristiques requises pour l'alimentation utilisée :

- Courant continu (DC) : 10V – 15V pour 100mA nominal.
  L'alimentation de la centrale doit être conforme aux prescriptions de la norme EN60950 :2000 pour les sources à puissances limitées.

Comportement de la led de fonctionnement du lecteur VIGIK (*attendre 10 secondes après la mise sous tension*) :

- Clignotement lent :
  - La tête de lecture **ET** son lecteur fonctionnent correctement.
  - **ET** la centrale fonctionne correctement.
- Clignotement rapide :
  - Pas de présence de la tête de lecteur.
  - **OU** pas de présence du lecteur.
  - **OU** date et heure incohérentes dans la centrale.
  - **OU** défaut d'écriture dans la mémoire de la centrale.

Mode de fonctionnement de la centrale en contrôle d'accés:

- Voir la notice spécifique au contrôle d'accès de ce produit

Raccordement à une ventouse

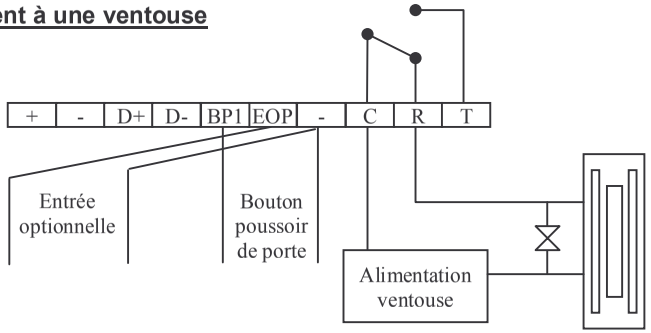

Au repos, la ventouse est alimentée et la porte est verrouillée. Lorsque le relais est actionné par la centrale, la ventouse libère la porte (appui sur bouton poussoir ou passage d'un badge autorisé).

Raccordement à une gâche

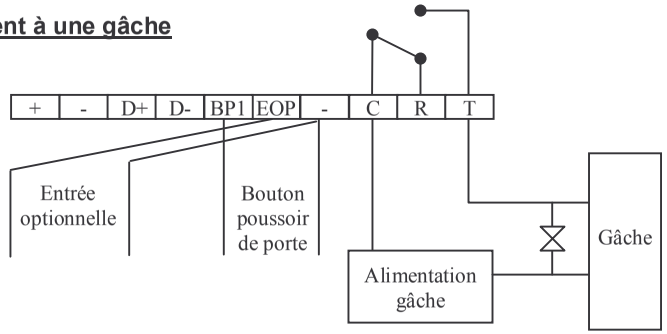

Au repos, la gâche maintient mécaniquement la porte verrouillée. Lorsque le relais est actionné par la centrale, le courant passe et la gâche libère la porte (appui sur bouton poussoir ou passage d'un badge autorisé).

ATTENTION

La tension d'alimentation de la ventouse ou de la gâche électrique doit être inférieure à 42v alternatif ou à 60v continu. Si la tension d'alimentation est supérieure à ces valeurs, utiliser un relais intermédiaire (dimensionné correctement) pour la commande de la serrure électrique.

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation d'une diode transil est indispensable pour la protection de la centrale contre les pics de tension engendrés par la coupure de la gâche ou de la ventouse.
La diode transil doit être branchée au plus proche de la gâche ou de la ventouse.
La diode transil doit avoir les caractéristiques suivantes :

- **Bi-directionnelle.**
- **La valeur de seuil doit être supérieure à la tension d'alimentation de la gâche ou de la ventouse.**

Avant de partir :

- ***Avez-vous vérifié la led de la centrale (clignotement lent) ?***
- ***Le bouton poussoir (ouverture de la porte) ?***

Certificats de conformité CE

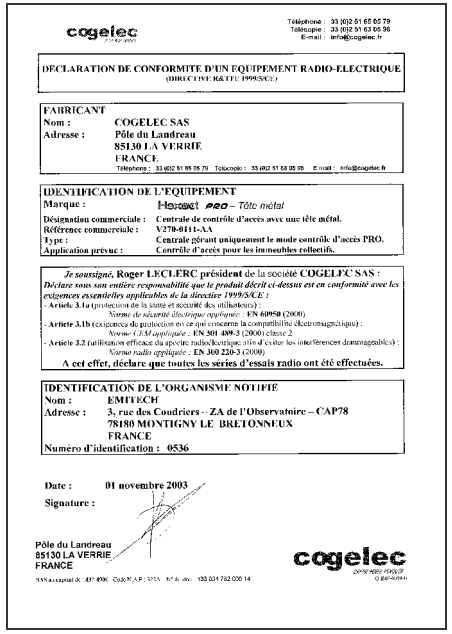

cogelec

Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79
Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96
E-mail : info@cogelec.fr

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIO-ELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

FABRICANT
Nom : COGELEC SAS
Adresse : Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE
Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79 Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96 E-mail : info@cogelec.fr

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT
Marque : Horcet PRO – Tête métal
Désignation commerciale : Centrale de contrôle d'accès avec une tête métal.
Référence commerciale : V270-0111-AA
Type : Centrale gérant uniquement le mode contrôle d'accès PRO.
Application prévue : Contrôle d'accès pour les immeubles collectifs.

Je soussigné, Roger LECLERC président de la société COGELEC SAS :
Déclare sous son entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :
- Article 3.1a (protection de la santé et sécurité des utilisateurs) :
Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950 (2000)
- Article 3.1b (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique) :
Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 (2000) classe 2
- Article 3.2 (utilisation efficace du spectre radioélectrique afin d'éviter les interférences dommageables) :
Norme radio appliquée : EN 300 220-3 (2000)
A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME NOTIFIE
Nom : EMITECH
Adresse : 3, rue des Coudriers – ZA de l'Observatoire – CAP78
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
FRANCE
Numéro d'identification : 0536

Date : 01 novembre 2003
Signature :

Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE

SAS au capital de : 457 490€ Code N.A.F. : 5224A N° de siret : 433 034 782 000 14

cogelec

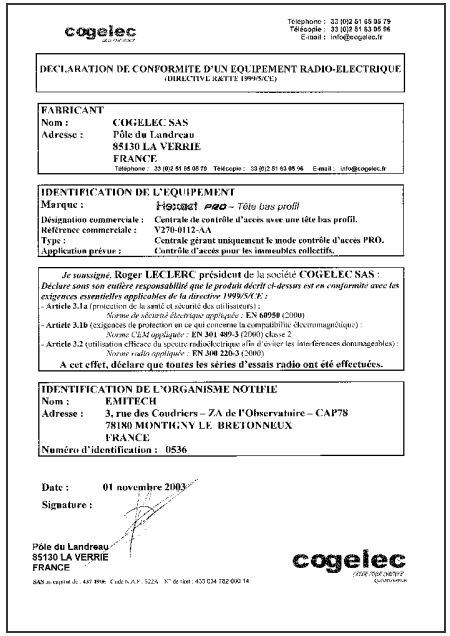

cogelec

Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79
Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96
E-mail : info@cogelec.fr

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIO-ELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

FABRICANT
Nom : COGELEC SAS
Adresse : Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE
Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79 Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96 E-mail : info@cogelec.fr

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT
Marque : Horcet PRO – Tête bas profil
Désignation commerciale : Centrale de contrôle d'accès avec une tête bas profil.
Référence commerciale : V270-0112-AA
Type : Centrale gérant uniquement le mode contrôle d'accès PRO.
Application prévue : Contrôle d'accès pour les immeubles collectifs.

Je soussigné, Roger LECLERC président de la société COGELEC SAS :
Déclare sous son entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :
- Article 3.1a (protection de la santé et sécurité des utilisateurs) :
Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950 (2000)
- Article 3.1b (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique) :
Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 (2000) classe 2
- Article 3.2 (utilisation efficace du spectre radioélectrique afin d'éviter les interférences dommageables) :
Norme radio appliquée : EN 300 220-3 (2000)
A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME NOTIFIE
Nom : EMITECH
Adresse : 3, rue des Coudriers – ZA de l'Observatoire – CAP78
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
FRANCE
Numéro d'identification : 0536

Date : 01 novembre 2003
Signature :

Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE

SAS au capital de : 457 490€ Code N.A.F. : 5224A N° de siret : 433 034 782 000 14

cogelec

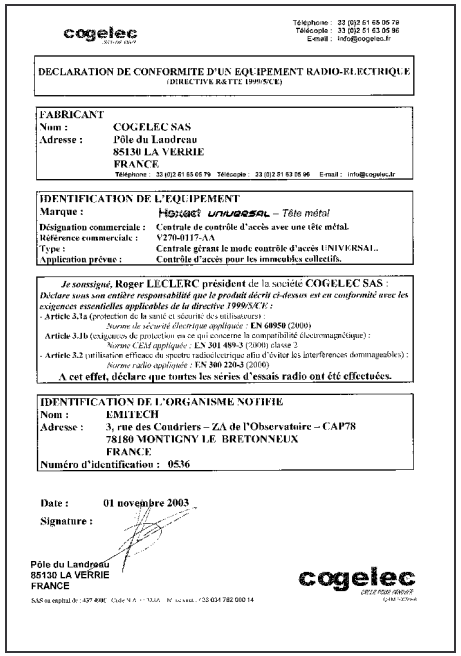

cogelec

Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79
Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96
E-mail : info@cogelec.fr

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIO-ELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

FABRICANT
Nom : COGELEC SAS
Adresse : Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE
Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79 Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96 E-mail : info@cogelec.fr

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT
Marque : Horcet UNIVERSAL – Tête métal
Désignation commerciale : Centrale de contrôle d'accès avec une tête métal.
Référence commerciale : V270-0117-AA
Type : Centrale gérant le mode contrôle d'accès UNIVERSAL.
Application prévue : Contrôle d'accès pour les immeubles collectifs.

Je soussigné, Roger LECLERC président de la société COGELEC SAS :
Déclare sous son entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :
- Article 3.1a (protection de la santé et sécurité des utilisateurs) :
Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950 (2000)
- Article 3.1b (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique) :
Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 (2000) classe 2
- Article 3.2 (utilisation efficace du spectre radioélectrique afin d'éviter les interférences dommageables) :
Norme radio appliquée : EN 300 220-3 (2000)
A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME NOTIFIE
Nom : EMITECH
Adresse : 3, rue des Coudriers – ZA de l'Observatoire – CAP78
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
FRANCE
Numéro d'identification : 0536

Date : 01 novembre 2003
Signature :

Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE

SAS au capital de : 457 490€ Code N.A.F. : 5224A N° de siret : 433 034 782 000 14

cogelec

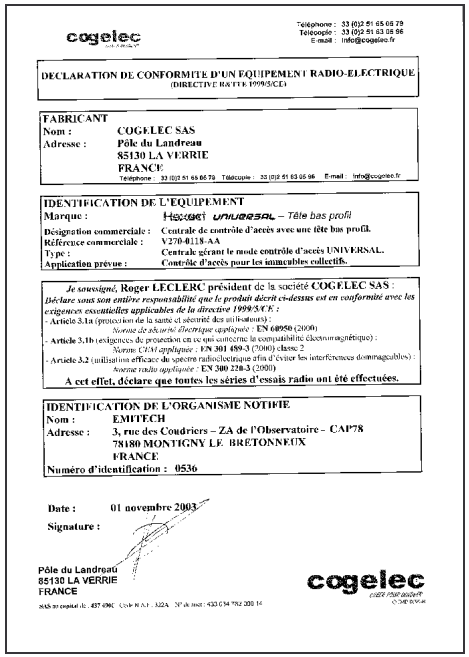

cogelec

Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79
Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96
E-mail : info@cogelec.fr

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIO-ELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

FABRICANT
Nom : COGELEC SAS
Adresse : Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE
Téléphone : 33 (0)2 51 65 05 79 Télécopie : 33 (0)2 51 63 05 96 E-mail : info@cogelec.fr

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT
Marque : Horcet UNIVERSAL – Tête bas profil
Désignation commerciale : Centrale de contrôle d'accès avec une tête bas profil.
Référence commerciale : V270-0118-AA
Type : Centrale gérant le mode contrôle d'accès UNIVERSAL.
Application prévue : Contrôle d'accès pour les immeubles collectifs.

Je soussigné, Roger LECLERC président de la société COGELEC SAS :
Déclare sous son entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :
- Article 3.1a (protection de la santé et sécurité des utilisateurs) :
Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950 (2000)
- Article 3.1b (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique) :
Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 (2000) classe 2
- Article 3.2 (utilisation efficace du spectre radioélectrique afin d'éviter les interférences dommageables) :
Norme radio appliquée : EN 300 220-3 (2000)
A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME NOTIFIE
Nom : EMITECH
Adresse : 3, rue des Coudriers – ZA de l'Observatoire – CAP78
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
FRANCE
Numéro d'identification : 0536

Date : 01 novembre 2003
Signature :

Pôle du Landreau
85130 LA VERRIE
FRANCE

SAS au capital de : 457 490€ Code N.A.F. : 5224A N° de siret : 433 034 782 000 14

cogelec